



Traité Békhhorot

Michna 1 - Chapitre 4

עַד כַּמָּה יִשְׂרָאֵל תִּיבִים לְהַטְפִּיל בְּבָכוֹר?
בְּבִהְמָה דַּקָּה,
עַד שְׁלֹשִׁים יוֹם;
וּבַגָּסָה,
חֲמֵשִׁים יוֹם.
רַבִּי יוֹסִי אָמַר:
בַּדַּקָּה, שְׁלֹשָׁה חֳדָשִׁים.
אָמַר לוֹ הַכֹּהֵן בְּתוֹךְ זְמַן זֶה: תִּנְהוּ לִי,
הֲרִי זֶה לֹא יִתְּנוּ לוֹ.
אִם הָיָה בְּעַל מוֹם,
אָמַר לוֹ:
תֵּן לִי שְׂאוֹכְלֵנוּ,
מִתֵּר.
וּבְשַׁעַת הַמִּקְדָּשׁ,
אִם הָיָה תָּמִים,
אָמַר לוֹ: תֵּן לִי שְׂאֵקְרִיבָנוּ,
מִתֵּר.
הַבְּכוֹר נֶאֱכָל שָׁנָה בְּשָׁנָה,
בֵּין תָּמִים, בֵּין בְּעַל מוֹם,
שְׂנֵאָמַר (דְּבָרִים טו, כ):
"לִפְנֵי ה' אֶלְהֵינוּ תֵּאֲכָלֵנוּ שָׁנָה בְּשָׁנָה:"

Jusqu'à quand un Israélite doit-il s'occuper[et élever]un premier-né [avant de le donner au Kohen] ? Pour le menu bétail,(par exemple un mouton ou une chèvre), [c'est]trente jours, et pour le gros bétail,[c'est]cinquante jours. Rabbi Yossé dit : Pour le menu bétail,[c'est]trois mois. Si le Kohen dit au[propriétaire]dans ce délai : Donnez-le-moi, ce[propriétaire]ne pourra pas le lui donner. Et si c'est un[premier-né avec un défaut]et que[le Kohen]lui dit :



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Donne-le-moi pour que je le mange,[il est]permis[au propriétaire de le lui donner]. Et à l'époque [où]le Temple[existait], s'il est sans défauts[et que le Kohen]lui dit : Donne-le-moi et je le sacrifierai,[il est]permis[au propriétaire de le lui donner]. L'[animal premier-né]est mangé d'année en année,(c'est-à-dire au cours de sa première année), qu'il soit avec ou sans défaut, comme il est dit (Dévarim 15,20) : « Tu le mangeras d'année en année devant l'Éternel, ton Dieu » .)



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions